

## **Assemblée des Français de l'étranger (AFE)**

### **15<sup>e</sup> session**

Allocution d'Anne-Marie Descôtes,  
directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE),  
devant la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de la  
communication

26 septembre 2011 – Palais du Luxembourg (Paris)

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les Sénateurs,

Mesdames et messieurs les Conseillers,

C'est pour moi un plaisir de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle session de l'AFE.

Cette rentrée est importante, avec :

- **Six sénateurs des Français établis hors de France, réélus ou nouvellement élus hier.** Je souhaite les féliciter et leur dire combien leur rôle est crucial pour l'AEFE et le réseau.
- **L'annonce, le 15 juin, du plan de développement de l'enseignement français** qui marque le ferme soutien du gouvernement, notamment avec la confirmation de la dotation de fonctionnement de 420,8 M € jusqu'en 2013, puis par le Premier ministre devant les ambassadeurs le 1<sup>er</sup> septembre.
- **L'hommage rendu par le ministre d'État à l'enseignement français à l'étranger qu'il a qualifié de « premier levier de l'action culturelle et de coopération »** lors de la réunion de tous les conseillers culturels le 19 juillet au Quai d'Orsay.
- **La présence d'un secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, M. Douillet, qui a exprimé depuis sa nomination un fort intérêt et une volonté de soutien du réseau,** avec de nombreuses visites sur le terrain (Kinshasa, Bruxelles, Bucarest, Rabat, Casablanca) **et sa venue dans les locaux de l'AEFE** à Nantes, le 21 juillet, puis à Paris, le 8 septembre. À Paris, cette date coïncidait avec la journée d'accueil des **nouveaux collaborateurs : je me permets de vous les**

**présenter rapidement. Ils sont, vous le savez, comme tous les personnels de l'AEFE, à votre disposition.**

- deux nouveaux chefs de service : Damien Thomas, agent comptable principal, qui jusqu'alors remplissait des fonctions similaires à l'École nationale de la magistrature, et Laurence Lucas, chef du service communication & événements, ancienne élève du réseau.

- un service pédagogique réorganisé sous la direction de Joëlle Jean que vous connaissez déjà, avec un nouvel adjoint, Pascal Moulard, et la création de deux pôles : « formation continue et vie pédagogique » avec Frédéric Diné et « évolutions du réseau » (c'est-à-dire homologation et label) avec Bruno Valéry. Deux nouveaux IA- IPR, Thérèse Bontemps et Frédéric Raimbault ;

- pour la DRH, un nouvel adjoint, Pascal Meyer, ancien proviseur de Lagos et Jean-David Bresch, ancien directeur de l'école de Kiev, chef de bureau de la gestion administrative et financière

- une nouvelle adjointe au service de l'aide à la scolarité : Aurore Legendre et deux nouveaux gestionnaires, Nathalie Adomey et Dominique Tripoli ;

- un nouvel adjoint au service orientation et enseignement supérieur (SORES), Laurent Metais et un nouveau conseiller, Ludovic Chastaing ;

- de nouveaux adjoints dans les secteurs géographiques qui viennent tous du terrain : Valère Pozzobon (Afrique subsaharienne), Annick Le Nouvel et Christophe Gachet (Maghreb-Madagascar), Dominique Goduel (Amériques), Dominique Doreau et Delphine Guymoard (Europe)

L'équipe de l'AEFE est parfaitement mobilisée et à votre écoute !

## ***I. Une rentrée très encourageante, après une année où les crises furent nombreuses***

### **Point sur la rentrée : une attractivité confirmée**



300 000 élèves

- Répartition par nationalité :
  - 110 000 Français
  - 155 000 nationaux
  - 35 000 étrangers tiers
- Répartition par niveau d'enseignement :
  - 58 000 en maternelle
  - 113 000 en élémentaire
  - 79 000 au collège
  - 50 000 au lycée

[Diapositive : 300 000 élèves – répartition par nationalité et par niveau d'enseignement]

Les chiffres ne sont pas définitifs et il faudra attendre encore un mois pour avoir des chiffres consolidés pour les établissements uniquement homologués.



## Tendances à la rentrée 2011

- **Répartition géographique des effectifs :**

- Afrique : 106 000 élèves
- Amérique : 46 000 élèves
- Asie, Océanie : 82 000 élèves
- Europe : 66 000 élèves

6

[Diapositive : répartition géographique des effectifs]

### **Secteur Europe**

Nous constatons une augmentation globale de près de 4 %. La répartition de cette augmentation étant très inégale entre nos zones géographiques, avec l'exemple d'un sensible regain en Europe centrale (+ 7 %) et d'une stagnation sur l'Europe ibérique (- 0,12 %). Il est à noter que le taux de pression reste très important à Bruxelles, et cette année à Istanbul.

### **Secteur Amériques**

Les effectifs, par rapport à l'an passé, sont en progression de 3,33 % soit 1 318 élèves en plus (dont 309 français : + 2,2 %, 746 nationaux : + 3,45 %, 263 étrangers tiers : + 6,40 %). La répartition par sous-zone est la suivante :

- Amérique du nord : + 1,48 % (122 élèves)
- Amérique centrale / Caraïbes : + 3,66 % (308 élèves)
- Amérique du sud (zone Sao Paulo) : + 3,38 % (247 élèves)
- Amérique du sud (zone Santiago) : + 2,71 % (242 élèves)
- Afrique australe et orientale : + 5,91 % (399 élèves)

Quatre établissements connaissent des hausses supérieures à 30 % : l'école française de la Havane, le lycée français de Panama (dans les deux cas cette hausse s'explique par la montée en homologation des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> et l'attractivité de l'établissement) ; l'école française de Maputo au Mozambique et celle de Kampala en Ouganda : + 37 %.

On notera enfin une hausse significative au lycée Diderot de Nairobi : + 63 élèves (+ 12 %) en raison de nouvelles implantations d'organismes internationaux au Kenya.

## **Secteur Asie**

Tous les établissements sont en progression d'effectifs. À Sydney, le lycée accueille 60 élèves supplémentaires (+10 %) avec cinq sections sportives dont le judo. À Shanghai, le lycée poursuit sa forte croissance (16,8 %) avec environ 200 élèves de plus et une offre très large de cursus d'excellence. La relocalisation de notre établissement à Ho Chi Minh-Ville s'accompagne d'une hausse de 21 % de nos effectifs. Enfin, à Pondichéry, la filière d'excellence du lycée accueille 12 inscrits supplémentaires.

## **Secteur Afrique subsaharienne**

La tendance générale est à l'augmentation des effectifs, y compris dans la plupart des pays en sortie de crise. Ainsi en Guinée-Conakry où plus de 750 élèves sont inscrits pour cette rentrée contre 600 à la rentrée 2009, ce qui amène l'établissement à envisager une extension de ses locaux. À Dakar, le nouveau lycée Mermoz est à pleine capacité avec 2 500 élèves cette rentrée et développe des classes bilingues.

## **Secteur Maghreb – Machrek – Madagascar**

Seule exception, cette zone où les crises politiques et sociales pèsent particulièrement sur les familles et les établissements. On constate un ralentissement de la croissance des effectifs d'élèves. C'est le cas en particulier au Maghreb et au Machrek (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte).

**En Algérie**, le lycée international Alexandre-Dumas compte une vingtaine d'élèves en moins.

**Au Maroc**, la croissance est très inégale selon les établissements, mais d'une manière générale on observe un ralentissement de la croissance.

**À Madagascar**, la situation est peu différente. Les établissements du réseau AEFÉ ont connu une très forte diminution du nombre d'élèves en deux ans (- 650). 10 jours après la rentrée, le bilan montre que la croissance n'a pas repris (- 30), mais avec des situations inégales (+ 40 élèves au lycée français de Tananarive, - 45 au lycée français de Tamatave et - 30 à Diego Suarez). Les impacts économiques et sociaux de la crise politique continuent de peser sur la clientèle traditionnelle de nos établissements scolaires (classe moyenne supérieure et bourgeoisie urbaine).

**Aux Comores**, l'été a été calme après la crise du printemps. L'école française Henri Matisse voit ses effectifs augmenter nettement (+ 50 élèves). Ne perdons pas de vue que les effectifs de cet établissement sont soumis à des variations annuelles inattendues en raison de la forte mobilité entre la France et les Comores des familles binationales.

## De nombreuses crises et une gestion systématique mise en place avec la création de la cellule de prévention et de crise de l'AEFE

4 M euros sont prévus en 2012 pour les travaux de sécurité dans les établissements du réseau.



**Yémen** : l'école de Sanaa a fermé au printemps. Une activité a repris en cette rentrée pour la trentaine d'élèves yéménites grâce à la présence de personnels titulaires recrutés localement par la Mission laïque française.

**Libye** : l'établissement de Tripoli n'a pas été rouvert à la rentrée. Il accueillait 470 élèves avant sa fermeture et l'évacuation de la communauté française en février dernier.

**Syrie** : à Damas, la rentrée au lycée a eu lieu le 19 septembre en présence de l'ambassadeur avec 679 élèves présents (387 dans le 1er degré et 292 dans le secondaire). À Alep, établissement de la Mission laïque française, les effectifs se situent également au  $\frac{3}{4}$  de ceux de l'année dernière.

**Tokyo** : le redressement des effectifs est plus marqué que prévu avec 820 élèves attendus au lieu de 750 initialement projetés compte tenu des conséquences du séisme.

**Côte d'Ivoire** : l'école Prévert d'Abidjan qui comptait avant la crise 400 élèves, table sur 450 inscrits pour cette rentrée et recrute des enseignants pour faire face à la demande. Dans la même ville, le lycée Blaise-Pascal recense déjà 1 200 inscrits par rapport à 1 700 avant la crise, et poursuit les inscriptions.

**En Tunisie**, les effectifs du primaire ont été retrouvés grâce aux élèves sur listes d'attente, à l'exception de Bizerte en raison de départ de fratries.

**En Égypte**, le lycée français du Caire compte une centaine d'élèves en moins. La situation politique peut l'expliquer en partie.

La création de la « cellule de prévention et de crise » cette année est une réponse de l'AEFE en étroite liaison avec le « centre de crise du MAEE » et qui passe, en amont, par la mise en place dans les établissements scolaires de PPMS (« plan particulier de mise en sûreté »). Les comités de gestion, les associations de parents et bien sûr les personnels ont beaucoup apporté à la résolution des crises en 2010-2011.

## ***II. Le cadre général de l'action de l'AEFE***

Opérateur public dont le rôle est de piloter l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE est soumise aux mêmes contraintes budgétaires que son administration de tutelle et que les autres opérateurs, c'est-à-dire qu'en dépit du maintien de la subvention sur le triennum, l'AEFE doit réduire ses frais de fonctionnement de 10 %.

Dans l'ensemble du réseau, l'AEFE est sous plafond d'emplois, ce qui crée des tensions avec le besoin d'enseignants qualifiés exigé par la croissance continue du réseau. À ce stade, nous ne relevons pas de refus de détachement de titulaires mais nous devons rester vigilants.

Tandis qu'elle est dans une dynamique de croissance de ses effectifs, la dotation budgétaire de fonctionnement (programme 185) est stabilisée alors même que l'Agence est confrontée à l'augmentation continue du coût de la part patronale des pensions civiles.

Pour ce qui est du programme 151 de l'aide à la scolarité, l'AEFE est face à une augmentation croissante des besoins de financement.

Ces contraintes nous poussent à toujours plus de créativité, de réformes et de rigueur dans notre gestion dont la qualité a été reconnue par l'audit RGPP.

## ***III. Les cinq enjeux***

### **1. L'AIDE À LA SCOLARITÉ**

Le service de l'aide à la scolarité, que je tiens à féliciter à nouveau pour la qualité de son travail, a préparé un document qui vous a été remis par Jean-Luc Massin. Je m'en tiendrai donc à quelques remarques générales.

**Avec 118 M€ en 2011 (soit une augmentation de plus de 100% de la dotation 151 entre 2007 et 2011), l'aide à scolarité constitue un effort très important en faveur de nos compatriotes :** ce sont aujourd'hui 31 000 élèves français, soit près de 28 % des élèves français du réseau qui bénéficient d'une aide à la scolarité. Aux bourses scolaires sous conditions de ressources créées il y a plus d'un demi-siècle (et dont le montant a augmenté de 50 % entre 2007 et 2011), s'ajoute, vous le savez, depuis 2007 la mesure de prise en charge (PEC) pour les élèves de seconde, première, et terminale.

À la suite du rapport de Mme Colot et Mme Joissins, l'article 141 de la LFI 2011 dispose le plafonnement de la PEC par décret. Le décret du 9 mai 2011 a ainsi déterminé les plafonds de cette prise en charge sur la base des tarifs 2007/2008 (pour un coût de 33,7 M€ en 2011), ce qui crée un différentiel parfois très important entre les frais réels et ceux pris en charge. Ces familles qui se trouveraient alors en difficulté peuvent bien évidemment demander une bourse. Le décret prévoit un réajustement annuel dont les modalités sont en cours d'étude sous la houlette des services du Premier ministre.

**L'AEFE applique avec beaucoup de soin la politique d'aide à la scolarité.** Étant donné la parution tardive du décret, elle a accepté que le dépôt des dossiers puisse se faire jusqu'aux deuxièmes commissions locales.

Parallèlement, **l'Agence veille à améliorer la communication auprès des familles** sur l'existence de ces aides à destination des élèves français. La semaine dernière, dans un télégramme diplomatique, j'ai rappelé aux chefs d'établissement combien ils devaient veiller à la bonne diffusion de l'information, par tous les moyens, comme un message dans le carnet de correspondance lorsque celui-ci existe, ou tout autre moyen qui leur semble approprié.

En conclusion, le développement de ce dispositif a des conséquences sur la charge de travail des personnels du service de l'aide à la scolarité (+ 10 % de dossiers par an et un nombre de recours toujours croissant), service dont le nombre d'agents reste le même, à savoir 10. Je tiens à les remercier pour leur investissement.

## **2. LA PÉDAGOGIE**

**L'objectif de l'excellence pour tous est réaffirmé :** dans les établissements du réseau, il s'agit de conduire chaque élève au maximum de ses capacités, à partir de ses potentiels et en prenant en compte ses difficultés.

- Dans **le primaire**, les évaluations effectuées en CM2, celles du CE1 n'étant pas encore finalisées, confortent les très bonnes performances des 19 000 élèves de ce niveau, aussi bien en français qu'en

mathématiques. Depuis trois ans, les élèves aux bons acquis ou aux acquis solides sont toujours plus nombreux.

En français, ils représentent 84 % de l'échantillon (+ 3 points en 3 ans). Les performances sont particulièrement élevées en grammaire et orthographe.

En mathématiques : ils représentent 81 % de l'échantillon (+ 8 points en 3 ans).

Depuis 2008, la mise en place de l'aide personnalisée, dans toutes les écoles du réseau ainsi qu'une forte dynamique de formation continue ont permis de réduire très significativement la proportion d'élèves aux acquis insuffisants ou fragiles.

- Au **collège**, les résultats du **diplôme national du brevet (DNB)** sont très positifs. De nombreux pays, voire des zones entières, affichent 100 % de réussite. C'est ainsi le cas cette année en Afrique australe. Un DNB « option internationale » est en cours de développement. Celle-ci devrait rapidement intéresser pour le moins nos établissements proposant des sections internationales. Le DNB est en corrélation avec le socle commun des connaissances et des compétences qui intéresse particulièrement nos établissements puisqu'il représente l'actualisation du système français au cadre européen de l'éducation.

- Avec près de 95 % de réussite, les résultats de la **session 2011 du baccalauréat** attestent du niveau de nos élèves. Ainsi, en Espagne, 100 % des élèves des séries L et ES ont réussi leur examen ; 98 % en série S. Au Maroc, au lycée Descartes de Rabat, les résultats sont tout aussi remarquables : 100 % de réussite en L ; 98,4 % en ES ; 98 % en S. En Chine, 100 % des élèves dans toutes les séries ont obtenu leur bac.

Les établissements affectés, cette année ou l'an dernier, par des perturbations de scolarité ont eux aussi d'excellents résultats, ce qui montre combien nos personnels s'investissent. En Haïti, au lycée Alexandre-Dumas qui ne présentait pas de candidats en L, 89 % des élèves en série ES sont devenus bacheliers et 100 % en S. Au lycée franco-japonais de Tokyo, 100 % de réussite en série L, 92 % en ES et 95 % en S.

- Le talent de nos élèves se révèle également lors d'**autres rendez-vous** : lors du prestigieux **concours général**, les élèves du réseau ont recueilli 13 prix. Lors des **Olympiades nationales de mathématiques et de géosciences**, auxquels participent chaque année plus de 6 000 élèves de France et du réseau AEFÉ, 4 élèves ont été primés en mathématiques et 3 ont obtenu des médailles en géosciences dont une d'or. Les deux meilleures lauréates en de notre réseau (Bruxelles, Pondichéry) ont été sélectionnées pour intégrer l'équipe de France composée de 4 élèves qui a participé en Italie aux Olympiades internationales de géosciences. L'ensemble des membres de



cette équipe de France ont été médaillés et les deux jeunes filles de notre réseau ont obtenu une médaille de bronze.

### **Une première, la dématérialisation du baccalauréat en Asie-Pacifique**

Pour la session 2011 du baccalauréat, l'AEFE a déployé, dans la zone Asie-Pacifique, un dispositif innovant de dématérialisation des copies. Ce dispositif a impliqué plus de 1 000 candidats et de 200 correcteurs. Cette opération a été conduite grâce à une étroite collaboration avec l'académie de Montpellier.

Cette dématérialisation a permis à la fois d'éviter les difficultés d'acheminement des copies, a facilité la correction, a induit une moindre fatigue pour les élèves, un allègement significatif des coûts pour les familles et enfin autorisé une meilleure coordination des opérations liées à l'examen. Cette expérimentation, véritablement pionnière, a été une grande réussite. D'un point de vue budgétaire, l'économie réalisée est d'au moins 30 %.

Un plan d'extension du dispositif en 2012 est d'ores et déjà envisagé, et techniquement possible, en partenariat avec des académies de l'Éducation nationale française et la DGESCO. La réflexion conjointe de l'AEFE et des rectorats pour cette extension s'intéresse à des réseaux de grande densité ou dont la situation géographique, voire politique, implique lenteur et coûts pour les acheminements et les déplacements.

### **Du point de vue des contenus pédagogiques, des axes prioritaires ont été choisis pour cette année :**

- **PPRL : parcours personnalisés de réussite en langues** : l'objectif est de permettre à nos élèves de passer, conformément aux préconisations du MEN et de la CE, une certification en langue étrangère conçue et validée par les autorités nationales (Cambridge, Cervantès, bientôt Goethe, Dante, etc.). Une nouveauté en 2012 : l'offre de certifications en langue française, DELF prim, DELF et DALF, qui ont fait l'objet d'une convention avec le CIEP. L'AEFE participe pleinement à la dynamique de valorisation du français et sera présente lors des États généraux de la promotion de la langue française dans le monde qui se tiendra les 19 et 20 octobre à Paris ainsi qu'au salon Expolangues qui mettra cette année le français à l'honneur (1<sup>er</sup> - 4 février 2012).

- **une culture humaniste modernisée** : on en a de nombreuses illustrations en **éducation physique et sportive** (rôle des événements fédérateurs comme les JIJ – « Jeux internationaux de la jeunesse » – d'Arcachon en mai dernier qui ont réuni plus de 500 lycéens scolarisés à l'étranger et dans l'Hexagone, ou « Jeunes rugby reporters » qui se déroule actuellement en Nouvelle-Zélande) et en **histoire des arts** ou encore en **éducation au développement durable**. Ainsi de nombreux élèves ont conduit avec leurs professeurs des travaux mis en valeur grâce à TV5MONDE dans le

cadre de l'émission « Coup de pouce pour la Planète », magazine hebdomadaire qui aborde l'actualité du développement durable. Cette émission permet de découvrir les initiatives vertes d'aujourd'hui et diffuse les clips vidéo réalisés par nos établissements. Vous pouvez les retrouver sur le site TV de l'AEFE ([www.aefe.tv](http://www.aefe.tv)) et sur celui de TV5MONDE.

- **la prise en compte renforcée des contextes locaux et des spécificités culturelles** et géopolitiques dans la rédaction de chaque projet d'établissement et la coopération éducative qui suppose un partage d'expertise avec le pays d'accueil. Les actions pédagogiques de nos établissements à l'étranger se nourrissent de la diversité des contextes locaux.

- **l'accueil des enfants souffrant d'un handicap.**

L'AEFE s'attache actuellement à déterminer le nombre d'élèves porteurs de handicap dans le réseau. D'après les premières estimations, ce chiffre, fondé sur des critères précis (AVS, temps dérogatoire aux examens) et concernant trois catégories de troubles répertoriés (apprentissage, cognitifs, moteurs et sensoriels), pourrait avoisiner les 1 000 élèves.

L'Agence souhaite développer la traçabilité des parcours d'intégration et d'inclusion des élèves et les accompagner, ainsi que leurs familles, le plus longtemps et dans les meilleures conditions possibles, y compris dans la perspective d'une sortie de l'établissement chaque fois qu'il n'est plus en mesure de représenter pour l'élève une plus-value.

Le recrutement d'inspecteurs du premier degré ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) s'est intensifié ces dernières années dans le réseau permettant un maillage du territoire et une prise en compte plus pertinente et plus approfondie de cette question. Parallèlement, dans tous les plans de formation continue AEFÉ, outre les stages réservés spécifiquement au handicap, des modules sont consacrés à la gestion de l'hétérogénéité des élèves et à la prise en compte des différences.

La plupart des zones géographiques AEFÉ ont des contraintes bien supérieures à celles qui existent dans les académies en France, et il faut rendre hommage à la mobilisation, à la motivation et à l'inventivité des équipes pédagogiques qui permettent parfois de poursuivre la scolarisation au-delà de ce qu'aurait pu faire un établissement en France, chaque fois que l'intérêt pour l'élève est avéré.

### 3. LES PERSONNELS

L'excellence pédagogique ne saurait exister sans l'attention portée aux personnels du réseau.



**Un encadrement de qualité**

- **6 430 titulaires** de la fonction publique
  - 1 135 expatriés
  - 5 295 résidents
- **15 000 recrutés locaux**
- Une politique efficace d'**évaluation** et de **formation**

4

[Diapositive : un encadrement de qualité]

**Le bilan social 2009** a été réalisé conformément à un engagement pris devant vous. Un tel document n'avait jamais existé auparavant à l'Agence. Un lourd travail de traitement de l'information a été nécessaire. Le présent bilan social comporte six chapitres : effectifs, recrutements, avancements, fins de mission, temps de travail & absences, voyages. Le nouvel objectif est de présenter le bilan social 2010 à la fin de l'année.

#### **Des avancées sur trois sujets de préoccupation :**

- **L'avantage familial** : alors que par le passé, des décalages avaient pu apparaître entre le montant des frais de scolarité et la détermination des barèmes de l'avantage familial, aujourd'hui, avec les barèmes de 2011 (rythmes nord et sud), l'avantage familial correspond au minimum au niveau des frais de scolarité en vigueur dans chaque zone ;

- **Le paiement des rémunérations annexes** : plus rapide, grâce à l'objectif d'un traitement direct à Nantes ;

- **L'ISVL** : l'AEFE a conscience de la nécessité d'apporter une réponse structurelle à des situations et au-delà des ajustements conjoncturels trimestriels. Un groupe de travail interne élabore des pistes depuis plusieurs mois et, avec l'entier soutien du président du Conseil d'administration, j'ai souhaité associer largement les partenaires de l'AEFE. Aussi, une réunion de travail élargie à l'ensemble des sénateurs des Français établis hors de France, au président et au rapporteur de cette commission, aux deux conseillers membres du CA de l'Agence, aux représentants des parents d'élèves et du personnel s'est tenue avec succès le 21 septembre. L'objectif est de formuler des propositions concrètes pour le prochain CA de l'Agence prévu le 30 novembre.

#### **L'enjeu de la formation**

Dans le réseau, l'enjeu de la formation est d'autant plus fort que l'AEFE est soumise à un plafond d'emplois pour le nombre de ses personnels résidents et expatriés. De fait, l'appel à des recrutés locaux rend nécessaire un renforcement de la formation.

Déjà 80 % des personnels du premier degré ont assisté à au moins un stage de formation continue en 2010-2011.

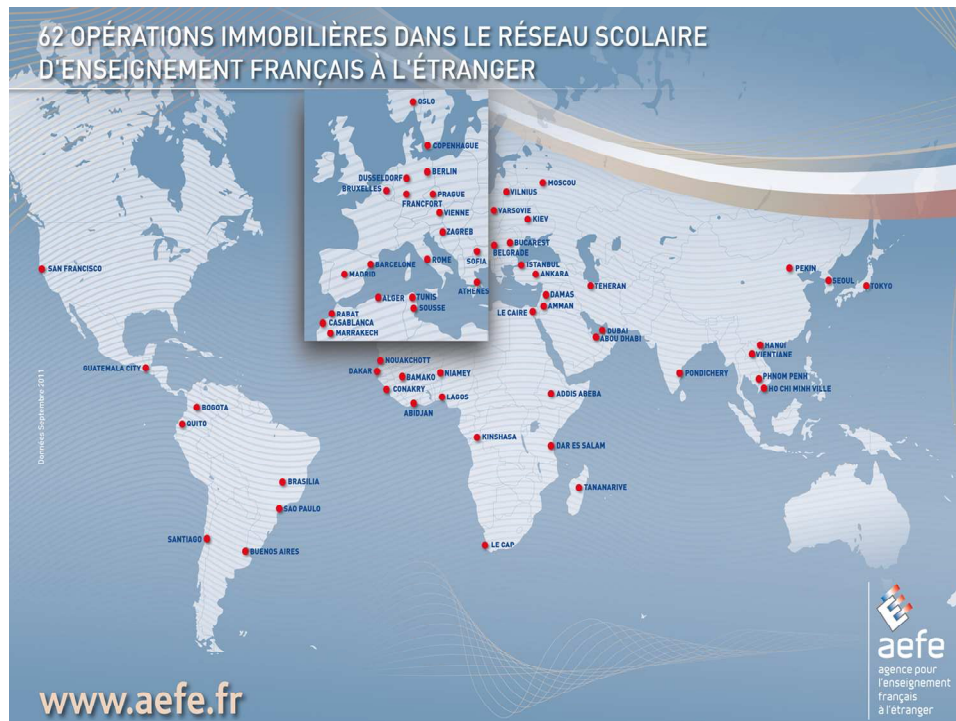
Le service pédagogique oriente, harmonise et accompagne cette année l'élaboration et la mise en œuvre de 18 « plans régionaux de formation » (PRF) pour un total de **700 stages**. Ces stages représentent, sur une année scolaire, environ **30 000 journées stagiaires** concernant tous les degrés d'enseignement mais aussi les personnels administratifs.

L'évaluation ne portera pas seulement sur la satisfaction des stagiaires mais aussi sur la mise en œuvre dans les salles de classe.

#### 4. L'IMMOBILIER

Les conditions matérielles d'enseignement sont essentielles et constituent une part non négligeable de l'attractivité des établissements. Il faut rappeler ici le rôle éminent des familles dans le financement des projets immobiliers.

#### Des besoins importants et de nombreux projets en cours dans tout le réseau



[Carte : 62 opérations immobilières dans le réseau scolaire d'enseignement français à l'étranger]

Les projets en cours sont nombreux : rénovations-construction à Tokyo, construction d'un nouvel internat à Tananarive, etc.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) que l'Agence a établi l'année dernière à la demande du ministère des Finances lui a permis de mesurer les moyens financiers nécessaires pour remettre à niveau le patrimoine immobilier des établissements en gestion directe dont la charge va lui être prochainement transférée. Trois scénarios de stratégie immobilière ont été étudiés, allant d'une simple remise à niveau des installations existantes à un programme immobilier intégrant le développement des établissements qui connaissent une pression sur les effectifs. Les financements nécessaires s'échelonnent entre 140 M€ pour le scénario le plus modeste à 330 M€ pour le scénario le plus ambitieux.

### **La recherche de nouveaux financements pour les projets immobiliers après l'interdiction d'emprunter auprès d'organismes de crédits privés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011**

Pour l'année 2011, l'Agence a pu bénéficier d'une dotation complémentaire de l'État d'un montant de 9,5 M€ afin d'assurer le financement des trois opérations immobilières qui avaient été votées par son Conseil d'administration de novembre 2010 et qui prévoyaient un recours à l'emprunt, à savoir :

- Amman : 3,5 M€ (sur les 6,5 M€ d'emprunt prévu à l'origine)
- Berlin : 2,6 M€ (montant total du projet)
- Bruxelles : 3,4 M€ (sur les 7 M€ d'emprunt prévu à l'origine)

Pour l'année 2012, l'Agence a reçu un accord de principe de sa tutelle pour recourir à un emprunt auprès de France Trésor à concurrence de **12,6 M€ pour une durée de 8 ans**, ce qui va lui permettre de financer la fin des deux opérations ci-avant ainsi que plusieurs autres opérations déjà votées à sa programmation immobilière pluriannuelle. Une dotation exceptionnelle d'un montant de **4 M€** devrait être également affectée à l'Agence en 2012 pour financer des opérations de **mise en sécurité** d'un certain nombre d'établissements dans les pays les plus exposés.

Pour les années suivantes, l'AEFE étudie, avec sa tutelle et le ministère du Budget, les différentes possibilités de financement lui permettant de poursuivre sa politique immobilière. L'une des solutions étudiées consiste à créer un fonds de financement alimenté par un prélèvement annuel de l'Agence sur ses fonds propres et par une importante dotation de l'État concentrée sur les trois premières années. Avec ce financement initial, l'Agence pourrait engager dans un premier temps un certain nombre de projets et poursuivre ensuite sa politique immobilière avec les participations des établissements bénéficiaires de ces investissements qui lui remonteraient les sommes correspondant à des annuités de remboursement comme si l'investissement avait été couvert par un emprunt.

## 5. L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Le réseau doit évoluer pour s'adapter constamment aux nouvelles formes de demandes et également aux contraintes budgétaires. C'est pour nous une priorité et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que soit créé un pôle « évolution du réseau » au sein du service pédagogique.

### **Le renforcement des liens avec les établissements jusqu'ici uniquement homologués, grâce à la signature d'accords de partenariat**

L'idée est de créer des liens plus forts au sein du réseau, dans une logique de coopération renforcée. De manière très concrète, le projet LARA (pour « Lisibilité de l'Agence dans le Réseau et Associés ») qui sera mis en œuvre par le service de la communication visera de la même manière à donner à tous les établissements les outils nécessaires (charte graphique).

Tout établissement jusqu'ici uniquement homologué est désormais invité à contractualiser avec l'AEFE directement (ou via un accord de siège à siège pour les établissements de la Mission laïque française). Sur le plan pratique, il existe plusieurs types d'accords de partenariat qui se distinguent par le montant de la contribution et donc par les prestations offertes par l'Agence (accès à tous les services de l'Agence hors formation continue, accès notamment aux prestations de suivi de l'homologation les autres étant facturées au coût réel, forfait élève avec prestations limitées privilégié par les gros établissements lorsqu'ils souhaitent ne pas bénéficier de toutes les prestations de l'AEFE, facturation à la prestation).

Sur les 258 établissements uniquement homologués, plus de 60% ont déjà signé un accord de partenariat et de nombreux accords de partenariat devraient être signés à l'automne, notamment au Liban.

### **Le programme FLAM**

Je sais que nombre d'eux vous sont particulièrement attachés au **programme FLAM** qui a fait ses preuves depuis sa création il y a 10 ans et dont l'AEFE assure le pilotage et la gestion depuis la campagne 2009. Ce programme a bénéficié en 2011 d'une enveloppe de 600 000 euros pour 62 projets. L'objectif est de veiller à ce que la subvention accordée ne soit pas absorbée par des besoins de fonctionnement, afin de conserver son rôle d'appui à la pédagogie. Dans cette perspective de démarche qualité concernant la dimension éducative dont le rôle va croissant, un séminaire de travail a été subventionné et piloté dans le réseau nord-américain pour fédérer les programmes FLAM locaux et créer de la synergie et de la mutualisation des savoirs-faires éducatifs. Les retours très positifs encouragent au développement de ce dispositif.

Les associations subventionnées, pour 2011, sont au nombre de :

- 14 en Amérique du Nord pour un montant total de 178 500 euros.
- 35 en Europe pour un montant de 215 000 euros.
- 9 en Asie-Pacifique, Océanie pour un montant de 80 200 euros.
- 4 en Afrique pour un montant de 26 000 euros.
- 8 en Amérique centrale et du Sud pour un montant de 42 500 euros.

L'AEFE a engagé par ailleurs une réflexion sur le suivi et l'accompagnement de ce programme. Un bilan du programme FLAM et des propositions d'évolution seront présentés lors d'un prochain conseil d'administration de l'AEFE.

### **La création du « Label FrancEducation »**

La question de l'extension du réseau est posée depuis 2007 et ce nouveau label annoncé officiellement le 15 juin par le ministre d'État répond à un véritable besoin. Il est à distinguer de l'homologation et il est important de bien expliquer sur le terrain que son obtention n'est en rien une sous-homologation dans la mesure où ils concernent des établissements de nature différente.

Les deux dispositifs sont gérés par l'AEFE mais tandis que l'homologation attribuée par le ministère de l'Éducation nationale vient reconnaître le respect des programmes français par des établissements français à l'étranger, **le label est destiné aux établissements étrangers à programmes nationaux proposant des contenus francophones de haut niveau s'inspirant du modèle éducatif français.** Il constitue un nouvel outil pour diversifier l'offre d'une éducation « à la française », développer notre présence éducative dans le monde, et offrir une réponse au besoin d'extension du réseau sans que celle-ci prenne toujours la forme de l'homologation. **L'objectif, ambitieux, est de labelliser une centaine d'établissements dans le monde et c'est une véritable nouveauté.**

### **Conclusion**

Vous le voyez, l'année qui s'annonce est riche en projets et en défis. L'AEFE poursuit avec succès la modernisation du réseau, confirme sa capacité à piloter l'ensemble des établissements en respectant leur statut et en confiance avec ses partenaires, la Mission laïque française en premier lieu.

Votre soutien est nécessaire pour expliquer aux parents les atouts d'un réseau fort de plus de **500 000 anciens élèves.** Le réseau des établissements français à l'étranger est un modèle qu'une délégation chinoise est venue étudier il y a quelques jours avec l'idée de développer à son tour un réseau similaire : ce n'est pas un hasard. L'AEFE est au service du rayonnement de notre pays. C'est le fruit, en quelque sorte, d'un « **magnifique partenariat public-privé** », résultat d'un travail au quotidien entre l'opérateur public et les familles.